



MUNICIPALITÉ DE  
**ST-MARTIN**

**AUX PARENTS DES  
ENFANTS FRÉQUENTANT LA  
NURSERIE-CRÈCHE-UAPE  
DE MONT-NOBLE ET DE ST-MARTIN**

---

## **FRÉQUENTATION 2020-2021**

---

Madame, Monsieur,

En raison de l'augmentation toujours croissante du nombre de demandes au sein de notre structure, nous vous demandons de confirmer la fréquentation de votre/vos enfant/s pour la prochaine année scolaire. Nous vous rappelons que le formulaire « contrat de fréquentation » est en tout temps disponible sur [www.mont-noble.ch](http://www.mont-noble.ch) ou [www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch).

Le contrat de fréquentation est le document qui confirme officiellement la présence de votre enfant et lui **garantit une place** pour la rentrée 2020-2021

**Dernier délai pour les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 :**

**Jeudi 30 avril 2020**

Passé ce délai, nous ne pourrons plus garantir une place d'accueil pour votre/vos enfant/s au sein de notre institution.

Je m'associe à l'ensemble de mes collègues pour vous remercier chaleureusement de votre collaboration tout au long de cette année.

Avec mes cordiales salutations.

**Pour la  
Nursérie-Crèche-UAPE**

**LAETITIA PERREN**  
Directrice

Nax, avril 2020